



MAIRIE DE PESSINES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 29 Juillet 2021 à 19 h 30

Étaient présents : Mrs DELHOUME Philippe - BON Pierre – LESSEUR Thierry – MIMOL Jean-Claude - ROUX Stéphane et Mmes AUTANT Sophie – ERABLE Isabelle – MESLAND Christine Remy Véronique

Excusés : Mme DE KERROS Isabelle (pouvoir à Mme ERABLE Isabelle)
Mme LUCAS Annick (pouvoir à M. MIMOL Jean-Claude)
M. GARDAIS Olivier
M. GOUINEAUD Frédéric (pouvoir à Mme MESLAND Christine)

Absents : Mme MAZET Sylvie et M. DUMAND François

M. LESSEUR Thierry a été nommé secrétaire de séance.

1/ Décision modificative n° 2021/05 (Commune)

Compte tenu du retard pris dans la réalisation des travaux de mise en place des panneaux photovoltaïques, Monsieur le Maire propose de faire une nouvelle avance remboursable du budget principal au profit du budget annexe « Régie Panneaux Photovoltaïques ».

Cette dépense n'ayant pas été prévue lors du vote du budget primitif 2021, le Conseil Municipal DÉCIDE DE MODIFIER les crédits ouverts de la façon suivante :

Désignation	Montant
D 2151 (op. 202) réseaux de voiries	- 16 100,00 €
D 27638 Autres établissements publics (subvention SPIC)	+ 16 100,00 €

2/ Décision modificative n° 2021/01 (Régie Panneaux photovoltaïques)

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE MODIFIER les crédits ouverts au budget 2021 de la Régie «Panneaux Photovoltaïques » de la façon suivante :

Désignation	Montant
D 2313 Constructions	+ 16 100,00 €
R 1687 Autres dettes (subvention de la Commune)	+ 16 100,00 €
D 6231 Annonces et insertions	+ 57,00 €
R 707 Ventes de marchandises	+ 57,00 €

3/ Décision modificative n° 2021/01 (Lotissement le Champ Fleuri)

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE MODIFIER les crédits ouverts au budget 2021 du lotissement « le Champ Fleuri » de la façon suivante :

Désignation	Montant
D 6045 Achats d'études et prestations de services	+ 2 200,00 €
R 7015 Ventes de terrains aménagés	+ 2 200,00 €

4/ Informations diverses et questions diverses

a) M. MIMOL intervient pour savoir si la Mairie sait quand vont commencer les travaux sur le terrain appartenant à la famille DUCARNE. La question est posée sur la possibilité de mettre en place une signalétique « Traversée de chevaux » compte tenu de la proximité du Centre Equestre.

b) dépôt sauvage à coté des containers sur le grand parking : remise en place d'un affichage « Site sous surveillance »

c) Intervention de Mme REMY pour informer l'Assemblée que 3 jeunes de Pessines ont eu les félicitations du jury avec une moyenne supérieure à 18 pour le bac.

d) La Charente-Maritime est en rouge dans le cadre de la propagation de la Covid 19 et il va falloir s'interroger sur le maintien ou non de la Fête de la St Gilles prévue le 5 septembre prochain.

La séance est levée à 20 h 00.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le 1^{er} Août 2021

Le Maire,

